DE LA RÉGION







Conduite à tenir pour une personne Covid-19 positive isolée à domicile

1/ RESTEZ ISOLÉ(E)

Vous êtes à domicile, seul ou avec les membres de votre foyer

- ✓ Appliquez strictement les gestes barrières,
- Lavez-vous les mains régulièrement (lavage des mains au savon au moins 6 fois/jour) notamment après avoir été aux toilettes, avant de manger, avant de porter la main au visage
 - Eviter de toucher inutilement des objets communs
- √ Ne pas faire vos courses vous-même
- ✓ Restez dans une pièce spécifique, en évitant les contacts avec les autres personnes présentes au domicile.

La distance de sécurité avec les autres personnes vivant au domicile doit être de 2 m

- √ Aérez toutes les pièces du domicile au moins 3 fois/jour
- ✓ laver les surfaces fréquemment touchées tous les jours (poignées etc.)
 Si possible, une salle de bain et des toilettes spécifiques sont à privilégier.
- ✓ Ne recevez pas de visite (sauf professionnels de santé ou aidants professionnels)

















2/ SURVEILLEZ VOTRE ÉTAT DE SANTÉ TOUS LES JOURS



Vous devez surveiller et noter dans un cahier :

- √ votre température 2 x par jour ?
- ✓ la gêne respiratoire (avez-vous un essoufflement inhabituel ? si oui pour quel type d'efforé êtes-vous essoufflé ?
- √ la survenue de frissons, de sensation de malaise







Durant cette période, l'Ars de Corse prendra régulièrement contact avec vous

EN CAS DE DIFFICULTE RESPIRATOIRE PLUS IMPORTANTE, CONTACTEZ RAPIDEMENT VOTRE MEDECIN TRAITANT, OU A DEFAUT LE SAMU (15) en précisant la date de début de vos symptômes

Ne vous rendez pas directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital

Concernant les médicaments :

NE PRENEZ PAS D'ANTI-INFLAMMATOIRES

Pour calmer vos douleurs ou faire baisser votre fièvre, seul le paracétamol est autorisé.

En cas de doute, demander conseil à votre pharmacien par téléphone



VOUS DEVEZ POURSUIVRE VOS MEDICAMENTS HABITUELS SAUF AVIS CONTRAIRE
DE VOTRE MEDECIN



DE LA RÉGION



3/ PORTEZ UN MASQUE CHIRURGICAL

- ✓ Votre médecin vous a remis des masques ou vous en a prescrit. Vous devez le porter lorsque
 - vous ne pouvez pas éviter un contact avec les autres membres de votre foyer.
 - Lorsqu'un professionnel de santé ou une aide vient à votre domicile



4/ APPLIQUEZ LES RÈGLES DE NETOYAGE

Le virus COVID-19 peut être détruit par une procédure de nettoyage et de désinfection sur les surfaces

POUR LES SURFACES ET LES SOLS:

- Ne pas utiliser d'aspirateur
- Nettoyez la surface avec, si possible, un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent : rincer à l'eau courante avec un autre bandeau de lavage à usage unique, laisser sécher et enfin, désinfecter à l'eau de javel (= dosage 1L de Javel à 2,-% dans 4 L d'eau)



POUR LE LINGE

- Dans la mesure du possible, c'est la personne malade qui réalise le lavage du linge
- Ne pas secouer draps et linge
- Transporter draps et linges directement dans la machine à laver sans les poser ailleurs entre temps
- Le linge potentiellement contaminé doit être lavé à une température égale à au moins 60°C durant au moins 30 minutes.







5 / BESOIN D'AIDE ?



Une cellule d'appui, coordonnée par la préfecture de département, assure la liaison avec les communes pour répondre aux besoins des personnes isolées en raison du Covid-19. Ainsi, si vous avez besoin d'aide, comme par exemple pour faire vos courses ou préparer vos repas, contactez votre mairie.

6/ A QUEL MOMENT SUIS-JE GUERI(E)?

Seul votre médecin pourra vous indiquer quand stopper ces mesures et suivre uniquement les consignes pour la population générale.